

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Angers - Licence - Portail Lettres

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Angers - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS) (27327)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 31%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS) (27327)	Jury option Santé	Tous les candidats	10	116	116	98	8

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS) (27327)	Jury option Santé	Tous les candidats	Féminin	98	98	85	7	87,5 %
			Masculin	18	18	13	1	12,5 %
			Total	116	116	98	8	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Angers - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS) (27327)	Jury option Santé	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	4	2	0	0 %
				Sans mention	39	39	34	5	62,5 %
				AB	20	20	20	1	12,5 %
				B	13	13	13	2	25 %
				TB	7	7	7	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	84	84	77	8	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	5	5	4	0	
				AB	6	6	5	0	
				B	3	3	3	0	
				Total	14	14	12	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	6	6	4	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	5	5	2	0	
				B	2	2	1	0	
				TBF	1	1	1	0	
				Total	14	14	8	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	2	1	0	
				B	1	1	0	0	
				Total	3	3	1	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	0	0	
				Total	1	1	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS) (27327)	Jury option Santé	Tous les candidats	En terminale	83	83	76	4	50 %
			En réorientation	19	19	14	2	25 %
			Non scolarisés	12	12	7	2	25 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %
			Autres	1	1	0	0	0 %
			Total	116	116	98	8	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS) (27327)	Jury option Santé	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes obtenues en histoire, géographie, littérature, philosophie, sciences économiques, langues...	Bulletins	Essentiel
	Toutes les spécialités sont prises en compte équitablement dans le classement	Bulletins	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir, appréciations bulletins	Important
	Savoir rédiger, argumenter, synthétiser Maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe	Notes en français issues du contrôle continu en 1ère et des résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat (Ecrit et Oral de français)	Essentiel
Savoir-être	Autonomie et capacité à s'investir	Fiche Avenir, lettre présentant le Fiche Avenir, lettre de motivation, appréciations bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir dans la formation	Fiche Avenir, appréciations bulletins	Très important
	Connaissance de la formation	Exposer ses connaissances des attendus de la formation figurant sur Parcoursup dans la lettre de motivation.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen et activités extra-scolaires	Fiche Avenir, section 'activités et centres d'intérêt'	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers de candidature sont traités dans un premier temps par un traitement algorithmique. Une partie des dossiers ont ensuite été examinés au cas par cas par la commission d'examen des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous invitons les candidat.e.s à prêter une grande attention à la rédaction de leur lettre de motivation, lettre qui doit être dédiée à une formation précise (n'écrivez pas une lettre générique qui serait utilisée pour l'ensemble de vos candidatures). Attention à ne pas utiliser des formules toutes faites déjà présentes sur internet.

Pensez à postuler pour plusieurs formations.

Signature :

Françoise GROLLEAU,

Président de l'établissement Université Angers